

SECRETARIAT GENERAL

DU GOUVERNEMENT

Décret n°2023 - 1767 du 5 décembre 2023 portant nomination de deux directeurs centraux au guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 16-2013 du 19 juillet 2013, portant création du guichet unique des opérations transfrontalières ;

Vu la loi n° 2-2018 du 5 février déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civiles et militaires ;

Vu le décret n° 2010-336 du 14 juin 2010 portant organisation du ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande ;

Vu le décret n° 2021-335 du 6 juillet 2021 relatif aux attributions du ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande ;

Vu le décret n° 2014-77 du 6 mars 2014 portant approbation des statuts du guichet unique des opérations transfrontalières ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2022-1850 du 24 Septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu la convention collective applicable au guichet unique des opérations transfrontalières,

DECRETE :

Article Premier : Sont nommés directeurs centraux au guichet unique des opérations transfrontalières :

1- Directeur des Systèmes d'Information

Monsieur Vanel NGOYO ADOUMA ;

2- Directeur de la Certification Electronique et Juridique

Monsieur Christel Odilon ISSANGA PIANGA.

Article 2 : Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo. /-

2023 - 1767

Fait à Brazzaville, le 5 décembre 2023

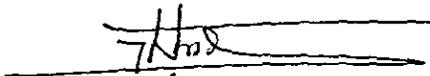


Anatole Collinet MAKOSSO. -

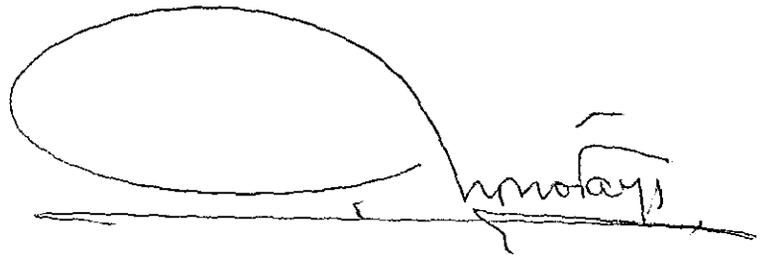
Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Ministre de l'Economie
et des Finances

Ministre des Transports, de l'Aviation Civile
et de la Marine Marchande



Jean-Baptiste ONDAYE. -



Honoré SAYI. -